AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE DANVILLE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la ville de Danville;

QUE conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la ville de Danville a adopté, lors de sa séance tenue le 9 novembre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATE	HEURE
11 janvier	19h00
8 février	19h00
8 mars	19h00
12 avril	19h00
10 mai	19h00
14 juin	19h00
26 juillet	19h00
9 août	19h00
13 septembre	19h00
12 octobre (mardi)	19h00
8 novembre	19h00
13 décembre	19h00
16 décembre (budget 2027)	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Avis donné à Danville, ce 16 novembre 2026

Isabelle Tremblay
Greffière